



Reventin-Vaugris

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal qui s'est tenue le lundi 20 mai 2019 à 18 heures 30 en session ordinaire sous la présidence de Madame Blandine VIDOR, Maire.

Date de convocation : 15 mai 2019

Nombre de membres en exercice : 19

PRESENTS : Mme VIDOR Blandine, Maire. Mme RUCHON Edith, M. CHALAMET Cyril, Mme BAZILE Vanessa, M. VACHER Jean-Pierre, Adjoint. M. MARTICORENA Jean-Claude, M. GASPARINI Roland, Mme AVENIER GARDE Brigitte, M. ORENGIA Alain, Mme GIROUD Caroline, Mme POCHON Marine, M. PEYRE Bernard, M. BOITON Roger, M. MASSABO Daniel.

ABSENTS EXCUSES : Mme COLEON LAYNAUD Cathy, Mme CAMUS Katy, M. MUSSELIN Tanguy, Mme CELARD Elisabeth (pouvoir à M. MASSABO), Mme JURY Yvette (pouvoir à M. BOITON).

Secrétaire : Mme Edith RUCHON.

Le quorum étant vérifié, la séance est ouverte.

Aucune remarque n'étant formulée sur le compte-rendu de la réunion du 18 mars 2019, il est adopté à l'unanimité.

OBJET : AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX CONCLUS AVEC LES ENTREPRISES EVCM – MARION ISOLATION – MINODIER EGCM – BEAUX, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Considérant la délibération n° 2018-001 du 17 janvier 2018 et la délibération n° 2018-019 du 23 avril 2018 relatives à l'attribution des marchés de travaux pour la réhabilitation des bâtiments communaux,

Madame le Maire informe de l'avancement des travaux et précise de la nécessité d'approuver :

- l'avenant n° 1 pour le lot :

- n° 10 – Faux plafonds

- les avenants n° 2 pour les lots :

- n° 4 – Charpente bois – couverture tuiles – zinguerie
- n° 12 – Chauffage – Plomberie sanitaires – VMC

- l'avenant n° 3 pour le lot :

- n° 13 - Electricité courants forts et courants faibles

Les caractéristiques de ces avenants prenant en compte des travaux modificatifs en plus-value ou en moins-value sont présentées ci-dessous :

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Avenant n° 1	Avenant n° 2	Avenant n° 3	Nouveau montant HT	Variation
4	E.V.C.M.	56 010,30 €	3 074,12 €	5 330,00 €	/	64 414,42 €	+ 15 %
10	MARION Isolation	12 011,23 €	738,84 €	/	/	12 750,07 €	+ 6,15 %
12	MINODIER	76 000,00 €	2 052,56 €	474,48 €	/	78 527,04 €	+ 3,32 %
13	BEAUX	56 000,00 €	2 054,79 €	1 760,00 €	603,00 €	60 417,79 €	+ 7,89 %

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver ces avenants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix Pour et 4 voix Contre (M. BOITON, M. MASSABO + pouvoir de Mme CELARD et de Mme JURY) :

- approuve l'avenant n° 1 au marché de travaux du lot n° 10, les avenants n° 2 aux marchés de travaux des lots n° 4 et n° 12 ainsi que l'avenant n° 3 au marché de travaux du lot n° 13.
- autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier,
- dit que les crédits de ces dépenses sont inscrits au Budget Communal.

M. BOITON fait remarquer qu'il aurait souhaité être invité aux réunions de chantier. Mme BAZILE précise que les réunions sont ouvertes aux élus et précise que sur la globalité du chantier il y aura une plus-value d'environ 1 %.

Prochaine réunion du Conseil Municipal :

- Lundi 3 juin 2019

La séance est levée à 19 heures.

Mme le Maire,
Blandine VIDOR

